



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du pilotage interministériel

Pôle Environnement et Guichet unique ICPE

CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de pierre calcaire Commune de DONZY

Pétitionnaire :

SARL CARRIÈRE DE LA GROSSE BORNE dont le siège social est situé 2 Blanc Gâteau sur le territoire de la commune de DONZY (58220).

Objet de la demande :

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière de pierre de taille au lieu-dit "Les Noirats" sur le territoire de la commune de DONZY. Cette demande s'accompagne également d'une cessation de l'activité sur la partie nord-ouest de la carrière.

Dates de la consultation :

du lundi 14 novembre 2022 à partir de 8h30 au lundi 28 novembre 2022 jusqu'à 17h30.

Pièces mises à disposition du public et renseignements :

Dossier de demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter.

Des renseignements complémentaires sur le dossier peuvent être demandés au responsable du projet : Mme Évelyne MONNOT – SARL CARRIÈRE DE LA GROSSE BORNE – 2 Blanc Gâteau – 58 220 DONZY (Téléphone : 07.77.20.26.42 – courriel : cgbdonzy@wanadoo.fr)

Lieu de la consultation :

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du dossier :

- sur le site internet des services de l'État dans la Nièvre : www.nievre.gouv.fr - onglet « Publications » - rubrique « Consultation du public »,
- à la mairie de DONZY,
- au Pôle Environnement de la Préfecture de la Nièvre.

Observations du public :

Le public peut adresser ses observations et propositions par courriel à l'adresse suivante : pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr jusqu'au lundi 28 novembre 2022 (à 17h30).

Décision :

Le Préfet de la Nièvre est l'autorité compétente pour prendre la décision à l'issue de la participation du public par voie électronique. Cette décision sera mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans la Nièvre pour une durée minimale de 3 mois.

Cet avis est publié par voie d'affichage dans les mairies de DONZY, POUAGNY et SUILLY-LA-TOUR, ainsi que sur les lieux du projet.